

Responsable de chantier - bâtiment et travaux publics

RNCP13646 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	230p
Formacode(s)	22293
Code(s) ROME	F1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2022

Certificateur(s)

CESI · SIRET : 77572257201109

<http://www.cesi.fr>

Partenaires habilités

54 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 54 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
C E SI	77572257200366	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200523	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200762	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200820	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200838	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200846	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200879	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200911	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200929	Former et organiser l'évaluation
C E SI	77572257200960	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 54 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp13646-responsable-de-chantier-batiment-et-travaux-publics/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Responsable de chantier garantit le bon déroulement d'un chantier (préparation, organisation, suivi, contrôle) en veillant à son approvisionnement en fournitures et matériels et en coordonnant les différentes tâches exécutées par les corps de métier présents.

Lorsqu'une entreprise de bâtiment ou de travaux publics obtient un marché public ou privé de construction ou de rénovation, celle-ci met en œuvre un processus d'études permettant de produire différents supports tels que :

- -les données techniques du chantier (à travers le Cahier des Clauses Techniques Particulières),
- -les dispositions administratives (à travers le Cahier des Clauses Administratives Particulières),
- -les différents plans relatifs au chantier,
- -les différents rapports d'études demandés par le maître d'œuvre.

L'ensemble de ces documents est remis au Responsable de chantier qui doit définir les étapes clés de réalisation du chantier, mesurer les besoins en quantité de matériaux et en matériels, définir les qualifications requises du personnel pour les différentes tâches du chantier et identifier les risques du chantier au regard de la qualité, de la sécurité, de l'environnement et du code du travail.

Dans une logique « Tous corps d'états », le Responsable de chantier a une vision globale du chantier lui permettant de coordonner efficacement les acteurs du chantier. L'aspect humain de cette fonction est essentiel. Il doit savoir diriger et animer une équipe tout en ayant comme objectifs de respecter le niveau d'exigence du client, les délais et le budget imposés.

Le Responsable de chantier pourra mettre en œuvre ses compétences dans les domaines d'activités suivants :

1/ La construction ou la rénovation de logements d'habitation : réalisation de la Voirie Réseaux Divers, du Gros Œuvre, du Clos Couvert, des Lots Techniques et des Finitions.

2/ La construction ou la rénovation de bâtiments du tertiaire (bureaux, écoles, hôpitaux, collectivités, etc.) : mise en œuvre des techniques de la Voirie Réseaux Divers, du Gros Œuvre, du Clos Couvert, des Lots Techniques et des Finitions en tenant compte des réglementations spécifiques.

3/ La construction, la rénovation ou l'entretien des infrastructures de sites industriels : constructions spécifiques (bois, métalliques, etc.), extension de bâtiments, adaptation des matériaux par rapport aux activités industrielles, etc.

4/ La construction ou la rénovation de voiries (routes, autoroutes, voies ferrées, etc.).

5/ La réalisation ou réfection des réseaux (réseaux d'eau : eau potable, tout-à-l'égout, eaux pluviales et/ou réseaux « secs » comme l'électricité, le gaz, la téléphonie, la fibre optique, etc.).

Dans ce contexte, le Responsable de chantier Bâtiment et Travaux Publics doit prendre en compte les spécificités des métiers liées au secteur d'activité de son entreprise. Il doit également connaître les interactions avec les autres activités réalisées sur le chantier.

Le Responsable de chantier Bâtiment et Travaux Publics maîtrise les aspects techniques, organisationnels, humains et économiques de son chantier.

Pour cela, il doit faire preuve d'une forte capacité d'adaptation et d'un sens aigu des relations humaines et de la communication puisque, au-delà de la technique, son rôle est à terme de préparer, d'organiser et de contrôler le travail de ses différents acteurs travaillant sous sa responsabilité tout en gardant le contact avec le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, les fournisseurs, les acteurs externes du chantier (coordinateur SPS, contrôleur technique, inspecteur DREAL, etc.). C'est avant tout un meneur/animateur d'hommes.

Activité 1 : Préparer efficacement son chantier :

Le Responsable de chantier est chargé de réaliser la préparation du dossier chantier remis par le conducteur de travaux ou le chargé d'affaires. Il définit les choix techniques et les modes opératoires. Il détermine les budgets de main d'œuvre, de matériaux et de matériels et prévoit le système d'approvisionnement en matériaux et matériels pour son chantier.

Lors de cette étape, il doit également anticiper les différents risques (qualité, sécurité et environnement) du chantier et mettre en place les moyens de prévention adaptés.

A partir de ces éléments, il planifie le chantier (son déroulement) en définissant un planning des lots principaux du chantier « grande maille » et, au besoin, un planning plus détaillé précisant les tâches à réaliser « fine maille ».

Activité 2 : Assurer l'exécution des travaux :

Tout au long de la réalisation du chantier, le Responsable de chantier assure le déclenchement des approvisionnements et la réception des fournitures et matériels. Il garantit la mise en œuvre des modes opératoires sur le terrain et mesure au fil de l'avancement du chantier l'adéquation des moyens financiers, humains et matériels dans le respect du projet du client et des règles QHSE.

Activité 3 : Encadrer ses équipes travaux :

Le Responsable de chantier est chargé d'organiser et de suivre le travail de ses équipes. Il doit définir clairement les objectifs du chantier pour mobiliser les membres de son équipe et faire preuve de communication pour solutionner les situations de conflit éventuelles.

Activité 4 : Satisfaire aux exigences QHSE :

Garant de la qualité et la conformité des ouvrages exécutés, le Responsable de chantier doit remédier aux imperfections dans les délais définis par le maître d'ouvrage. Il s'assure également du respect des normes et règles de l'art au cours de l'exécution du chantier.

Enfin, il veille à la bonne application des principes généraux de la prévention des risques en matière de santé et de sécurité et il répond aux exigences environnementales et/ou de construction durable.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc 1 : Préparer efficacement son chantier

Compétences attestées :

- Etudier le dossier chantier
- Préparer le chantier en intégrant les dimensions QHSE
- Planifier le chantier (coûts, délais, qualité, organisation du travail et des équipes...)

Bloc 2 : Assurer l'exécution des travaux

Compétences attestées :

- Installer le chantier
- Déclencher et réceptionner les approvisionnements en fournitures et matériels
- Exécuter ou faire exécuter les travaux
- Assurer le suivi technique du chantier (coûts, qualité et délais)
- Préparer et participer à la réception du chantier et à la clôture

Bloc 3 : Encadrer ses équipes travaux

Compétences attestées :

- Animer l'équipe BTP
- Se positionner en relai RH pour son équipe
- Assurer le suivi et le contrôle des réalisations du chantier

Bloc 4 : Satisfaire aux exigences QHSE

Compétences attestées :

- Répondre aux exigences qualité du client (objectif : 0 réserve)
- Assurer la prévention des risques hygiène et sécurité sur le chantier (objectif : 0 accident)
- Contrôler l'impact environnemental d'un chantier BTP de l'ouvrage (objectif : 0 déchet)

Blocs de compétences

RNCP13646BC01 — Préparer efficacement son chantier

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences attestées :

- Etudier le dossier chantier
- Préparer le chantier en intégrant les dimensions QHSE
- Planifier le chantier (coûts, délais, qualité, organisation du travail et des équipes...)

Modalités d'évaluation : Projet de préparation de chantier simulé en centre

RNCP13646BC02 — Assurer l'exécution des travaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences attestées :

- Installer le chantier
- Déclencher et réceptionner les approvisionnements en fournitures et matériels
- Exécuter ou faire exécuter les travaux
- Assurer le suivi technique du chantier (coûts, qualité et délais)
- Préparer et participer à la réception du chantier et à la clôture

Modalités d'évaluation : Projet de suivi de chantier simulé en centre

RNCP13646BC03 — Encadrer ses équipes travaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences attestées :

- Animer l'équipe BTP
- Se positionner en relai RH pour son équipe
- Assurer le suivi et le contrôle des réalisations du chantier

Modalités d'évaluation : Projet de suivi de chantier simulé en centre

RNCP13646BC04 — Satisfaire aux exigences QHSE

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences attestées :

- Répondre aux exigences qualité du client (objectif : 0 réserve)
- Assurer la prévention des risques hygiène et sécurité sur le chantier (objectif : 0 accident)
- Contrôler l'impact environnemental d'un chantier BTP

de l'ouvrage (objectif : 0 déchet)

Modalités d'évaluation : Projet de suivi de chantier simulé en centre

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Responsable de chantier Bâtiment et Travaux Publics peut exercer ses activités au sein d'organismes des secteurs d'activités ci-après :

- Bâtiments gros œuvre et second œuvre, dans le cadre de la construction et/ou de la rénovation de logement d'habitation,
- Bâtiments gros œuvre et second œuvre, dans le cadre de la construction et/ou de la rénovation du secteur tertiaire,
- Bâtiments gros œuvre et second œuvre, dans le cadre de la construction et/ou de la rénovation de sites industriels,
- Travaux publics, dans le cadre de la construction ou la rénovation de voiries (routes, autoroutes, voies ferrées, etc.),
- Travaux publics, dans le cadre de la réalisation ou la réfection des réseaux (réseaux d'eau : eau potable, tout-à-l'égout, eaux pluviales et/ou réseaux « secs » comme l'électricité, le gaz, la téléphonie, la fibre optique, etc.).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Responsable de chantier,
- Chef de chantier,
- Assistant(e) chef de chantier,
- Chef d'équipe,
- Assistant(e) maître d'œuvre,
- Assistant(e) conducteur de travaux.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 584 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 350
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les candidats à la certification devront être titulaires d'un Bac (ou d'un niveau 4 équivalent), tout autre profil sera soumis à une commission de dérogation. La sélection des candidats comprend :

- un dossier de candidature avec CV et lettre de motivation,
- des tests d'aptitudes,
- un entretien individuel de sélection.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury national unique composé de 7 membres : 1 président de jury, 4 membres permanents siégeant pour toutes les délivrances de certification CESI et 2 professionnels du secteur d'activité concerné.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Jury national unique composé de :

- du Président de jury,
- 4 membres permanents siégeant pour toutes les délivrances de certification du CESI
- et de 2 professionnels du secteur d'activité concerné.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 525 €
Selon la branche	6 000 € – 7 741 €
Prise en charge	Branches concernées
7 525 €	Valeur par défaut · 207 branches
7 695 €	CPNEFP de la branche de la promotion immobilière, CPNEFP du Négocio de l'ameublement
7 741 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
7 698 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
7 286 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	21/04/2022
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1496

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36397

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13646/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	250 %
Période	02/2022 – 09/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	28 356 €
Coût moyen par dossier	3 151 €
Durée moyenne	132 h
Période	06/2020 – 02/2022
France compétences	65 %
Entreprise	35 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.